REPUBLIQUE FRANCAISE

Com De Com Pays de Boussac, Carrefour des Quatres Provinces, Evaux-les-Bains/Chambon-sur-Voueize

Principal

Numéro SIRET : 20006754400011

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie de Boussac

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2017

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	**Jointes**	**Sans objet**
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

23031	Com De Com Pays de Boussac, Carrefour des Quatres Provinces, Evaux-les-Bains/Chambon-sur-Voueize	BUDGET 2017

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	17 422
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	608.47	0,00
2	Produit des impositions directes / population	262.72	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	671.92	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	108.66	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :
- budgétaires (délibération n° ..... du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s' effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 780 594,00	8 554 025,78
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		3 226 568,22
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 780 594,00	11 780 594,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 994 446,00	1 847 646,59
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	184 655,00	30 885,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		1 300 569,41
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 179 101,00	3 179 101,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 959 695,00	14 959 695,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			3 895 534,00	3 895 534,00	3 895 534,00
012	CHARGES DE PERSONNEL			1 723 500,00	1 723 500,00	1 723 500,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS			2 637 257,00	2 637 257,00	2 637 257,00
65	Autres charges de gestion courante			1 427 877,00	1 427 877,00	1 427 877,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante			9 684 168,00	9 684 168,00	9 684 168,00
66	**Charges financières**			61 500,00	61 500,00	61 500,00
67	**Charges exceptionnelles**			655 131,00	655 131,00	655 131,00
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**			200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement			10 600 799,00	10 600 799,00	10 600 799,00
023	*Virement à la section d'investissement (5)*			544 161,00	544 161,00	544 161,00
042	*Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)*			635 634,00	635 634,00	635 634,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			1 179 795,00	1 179 795,00	1 179 795,00
	TOTAL			11 780 594,00	11 780 594,00	11 780 594,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 780 594,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES			25 000,78	25 000,78	25 000,78
70	Produits des services du domaine & ventes diverses			169 190,00	169 190,00	169 190,00
73	Impots et taxes			6 462 817,00	6 462 817,00	6 462 817,00
74	Dotations, subventions de participations			1 711 372,00	1 711 372,00	1 711 372,00
75	Autres produits de gestion courante			111 000,00	111 000,00	111 000,00
	Total des recettes de gestion courante			8 479 379,78	8 479 379,78	8 479 379,78
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**			200,00	200,00	200,00
78	**Reprises sur provisions (4)**					
	Total des recettes réelles de fonctionnement			8 479 579,78	8 479 579,78	8 479 579,78
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*			74 446,00	74 446,00	74 446,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			74 446,00	74 446,00	74 446,00
	TOTAL			8 554 025,78	8 554 025,78	8 554 025,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 226 568,22

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 780 594,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	1 105 349,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC…) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			99 000,00	99 000,00	99 000,00
204	Subventions d'équipement versées		33 000,00	405 000,00	405 000,00	438 000,00
21	Immobilisations corporelles		130 526,00	1 278 000,00	1 278 000,00	1 408 526,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours			140 000,00	140 000,00	140 000,00
	Total des opérations d'équipement		21 129,00	558 000,00	558 000,00	579 129,00
	Total des dépenses d'équipement		184 655,00	2 480 000,00	2 480 000,00	2 664 655,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			240 000,00	240 000,00	240 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues			200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses financières			440 000,00	440 000,00	440 000,00
45...1	**Total des opé.pour compte de tiers (9)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement		184 655,00	2 920 000,00	2 920 000,00	3 104 655,00
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*			74 446,00	74 446,00	74 446,00
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			74 446,00	74 446,00	74 446,00
	TOTAL		184 655,00	2 994 446,00	2 994 446,00	3 179 101,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 179 101,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)		24 800,00	617 851,59	617 851,59	642 651,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement		24 800,00	617 851,59	617 851,59	642 651,59
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)		6 085,00	50 000,00	50 000,00	56 085,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières		6 085,00	50 000,00	50 000,00	56 085,00
45...2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
	Total des recettes réelles d'investissement		30 885,00	667 851,59	667 851,59	698 736,59
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*			544 161,00	544 161,00	544 161,00
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*			635 634,00	635 634,00	635 634,00
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 179 795,00	1 179 795,00	1 179 795,00
	TOTAL		30 885,00	1 847 646,59	1 847 646,59	1 878 531,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 300 569,41

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 179 101,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 105 349,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 895 534,00		3 895 534,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 723 500,00		1 723 500,00
014	Atténuations de produits	2 637 257,00		2 637 257,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante	1 427 877,00		1 427 877,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	61 500,00		61 500,00
67	Charges exceptionnelles	655 131,00		655 131,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		635 634,00	635 634,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*		544 161,00	544 161,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	10 600 799,00	1 179 795,00	11 780 594,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 780 594,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement		74 446,00	74 446,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	240 000,00		240 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	*Neutra. amort. subv. équip. versées*			
	Total des opérations d'équipement	579 129,00		579 129,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	99 000,00		99 000,00
204	Subventions d'équipement versées	438 000,00		438 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 408 526,00		1 408 526,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	140 000,00		140 000,00
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)*			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)*			
59	*Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)*			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	200 000,00		200 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 104 655,00	74 446,00	3 179 101,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 179 101,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d 'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d 'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d' investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,78		25 000,78
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	169 190,00		169 190,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en regie*			
73	Impots et taxes	6 462 817,00		6 462 817,00
74	Dotations, subventions de participations	1 711 372,00		1 711 372,00
75	Autres produits de gestion courante	111 000,00		111 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	200,00	74 446,00	74 646,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	8 479 579,78	74 446,00	8 554 025,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 226 568,22

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 780 594,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	56 085,00		56 085,00
13	Subventions d'investissement	642 651,59		642 651,59
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*		635 634,00	635 634,00
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)*			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)*			
59	*Provisions pour déprec. des comptes fin.*			
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		544 161,00	544 161,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	698 736,59	1 179 795,00	1 878 531,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 300 569,41

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 179 101,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**		3 895 534,00	3 895 534,00
60	Achats & variation des stocks		975 020,00	975 020,00
604	Achats d'études, prestations de services		710 000,00	710 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		710 000,00	710 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures		265 020,00	265 020,00
6061	Fournitures non stockables		27 000,00	27 000,00
60611	Eau et assainissement		5 000,00	5 000,00
60612	Énergie-Électricité		22 000,00	22 000,00
6062	Fournitures non stockées		109 020,00	109 020,00
60621	Combustibles		18 000,00	18 000,00
60622	Carburants		70 000,00	70 000,00
60623	Alimentation		6 000,00	6 000,00
60624	Produits de traitement		20,00	20,00
60628	Autres fournitures non stockées		15 000,00	15 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		93 000,00	93 000,00
60631	Fournitures d'entretien		25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie		56 000,00	56 000,00
60636	Vêtements de travail		2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives		10 000,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires		13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures		13 000,00	13 000,00
61	Services extérieurs		2 616 664,00	2 616 664,00
611	Contrats de prestations de services		850 000,00	850 000,00
613	Locations		34 000,00	34 000,00
6132	Locations immobilières		12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières		22 000,00	22 000,00
614	Charges locatives et de copropriété		2 000,00	2 000,00
615	Entretien et réparations		1 654 164,00	1 654 164,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers		1 549 164,00	1 549 164,00
61521	Terrains		28 000,00	28 000,00
61522	Bâtiments		683 036,00	683 036,00
615221	Bâtiments publics		481 036,00	481 036,00
615228	Autres bâtiments		202 000,00	202 000,00
61523	Voies et réseaux		837 128,00	837 128,00
615231	Voiries		837 128,00	837 128,00
61524	Bois et forêts		1 000,00	1 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers		75 000,00	75 000,00
61551	Matériel roulant		50 000,00	50 000,00
61558	Autres biens mobiliers		25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance		30 000,00	30 000,00
616	Primes d'assurance		60 000,00	60 000,00
6161	Multirisques		55 000,00	55 000,00
6168	Autres		5 000,00	5 000,00
618	Divers		16 500,00	16 500,00
6182	Documentation générale et technique		1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation		5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers		10 000,00	10 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		19 500,00	19 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires		12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		5 000,00	5 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques		26 250,00	26 250,00
6231	Annonces et insertions		4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies		12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés		10 000,00	10 000,00
6238	Divers		250,00	250,00
624	Transports de biens et transports collectifs		105 000,00	105 000,00
6241	Transports de biens		65 000,00	65 000,00
6247	Transports collectifs		40 000,00	40 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions		9 000,00	9 000,00
6251	Voyages et déplacements		3 000,00	3 000,00
6256	Missions		5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions		1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications		37 000,00	37 000,00
6261	Frais d'affranchissement		12 000,00	12 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6262	Frais de télécommunications		25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés		100,00	100,00
628	Divers		92 000,00	92 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)		20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		22 000,00	22 000,00
6287	Remboursements de frais		43 000,00	43 000,00
62875	Aux communes membres du GFP		13 000,00	13 000,00
62878	A d'autres organismes		30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs		7 000,00	7 000,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)		15 000,00	15 000,00
6351	Impôts directs		9 000,00	9 000,00
63512	Taxes foncières		9 000,00	9 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		6 000,00	6 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**		1 723 500,00	1 723 500,00
621	Personnel extérieur au service		85 000,00	85 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP		40 000,00	40 000,00
6218	Autre personnel extérieur		45 000,00	45 000,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)		20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale		18 000,00	18 000,00
64	Charges de personnel		1 618 500,00	1 618 500,00
641	Rémunérations du personnel		1 090 000,00	1 090 000,00
6411	Personnel titulaire		750 000,00	750 000,00
64111	Rémunération principale		750 000,00	750 000,00
6413	Personnel non titulaire		250 000,00	250 000,00
64131	Rémunérations		250 000,00	250 000,00
6416	Emplois d'insertion		90 000,00	90 000,00
64162	Emplois d'avenir		30 000,00	30 000,00
64168	Autres emplois d'insertion		60 000,00	60 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		520 500,00	520 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		195 000,00	195 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		230 000,00	230 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		18 000,00	18 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		65 000,00	65 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		2 500,00	2 500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		10 000,00	10 000,00
647	Autres charges sociales		8 000,00	8 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		6 000,00	6 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		2 000,00	2 000,00
014	**Atténuations de produits**		2 637 257,00	2 637 257,00
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes		2 438 044,00	2 438 044,00
7391	Reversements et restitutions sur impôts locaux		28 989,00	28 989,00
73911	Reversements et restitutions sur contributions directes		2 500,00	2 500,00
739117	Restitutions au titre des dégrèvements à la charge des collectivités locales		2 500,00	2 500,00
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs		2 500,00	2 500,00
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés		26 489,00	26 489,00
7392	Prélèvements pour reversements de fiscalité		2 409 055,00	2 409 055,00
73921	Prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales		1 535 000,00	1 535 000,00
739211	Attributions de compensation		1 535 000,00	1 535 000,00
73922	Prélèvements pour reversements de fiscalité par l'intermédiaire d'un fonds		811 055,00	811 055,00
739221	FNGIR		785 055,00	785 055,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		26 000,00	26 000,00
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité		63 000,00	63 000,00
7419	Reversement sur DGF		199 213,00	199 213,00
65	**Autres charges de gestion courante**		1 427 877,00	1 427 877,00
652	Déficit ou excédent des budgets annexes à caractère administratif		398 517,00	398 517,00
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif		398 517,00	398 517,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers		136 000,00	136 000,00
6531	Indemnités		130 000,00	130 000,00
6533	Cotisations de retraite		6 000,00	6 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables		2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur		500,00	500,00
6542	Créances éteintes		1 500,00	1 500,00
655	Contingents et participations obligatoires		13 000,00	13 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement		13 000,00	13 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (étab. pub. de territoire)		13 000,00	13 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées		877 360,00	877 360,00
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics		127 360,00	127 360,00
657351	GFP de rattachement		50 000,00	50 000,00
657358	Autres groupements		77 000,00	77 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé		750 000,00	750 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante		1 000,00	1 000,00
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		9 684 168,00	9 684 168,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	**A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**		61 500,00	61 500,00
661	Charges d'intérêts		61 500,00	61 500,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes		61 500,00	61 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		60 000,00	60 000,00
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice = 3293.39 Montant de l'exercice N-1 = 3630.99		1 500,00	1 500,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**		655 131,00	655 131,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 000,00	1 000,00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles		654 131,00	654 131,00
6744	Subventions aux S.P.I.C. (autres que les services de transport, d'eau et d'assainissement)		654 131,00	654 131,00
67441	aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financière		654 131,00	654 131,00
68	**Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**		200 000,00	200 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		10 600 799,00	10 600 799,00
023	***Virement à la section d'investissement***		544 161,00	544 161,00
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)***		635 634,00	635 634,00
6811	*Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles*		635 634,00	635 634,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 179 795,00	1 179 795,00
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)***			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 179 795,00	1 179 795,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		11 780 594,00	11 780 594,00

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 780 594,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations de charges**		25 000,78	25 000,78
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		25 000,78	25 000,78
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**		169 190,00	169 190,00
706	Prestations de services		98 890,00	98 890,00
7061	Redevances d'enlèvement des ordures et des déchets		620,00	620,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures		620,00	620,00
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs		5 500,00	5 500,00
70631	A caractère sportif		5 000,00	5 000,00
70632	A caractère de loisirs		500,00	500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social		89 770,00	89 770,00
7068	Autres redevances et droits		3 000,00	3 000,00
70688	Autres prestations de services		3 000,00	3 000,00
707	Ventes de marchandises		2 000,00	2 000,00
7078	Autres marchandises		2 000,00	2 000,00
708	Autres produits		68 300,00	68 300,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée		61 000,00	61 000,00
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles		61 000,00	61 000,00
7087	Remboursements de frais		7 300,00	7 300,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		1 300,00	1 300,00
70875	Par les communes membres du GFP		2 000,00	2 000,00
70878	par d'autres redevables		4 000,00	4 000,00
73	**Impôts et taxes**		6 462 817,00	6 462 817,00
731	Impôts locaux		4 596 601,00	4 596 601,00
7311	Contributions directes		4 577 140,00	4 577 140,00
73111	Taxes foncières et d'habitation		3 676 131,00	3 676 131,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		504 623,00	504 623,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales		106 310,00	106 310,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau		290 076,00	290 076,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		19 461,00	19 461,00
732	Fiscalité reversée		278 095,00	278 095,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales		32 600,00	32 600,00
73211	Attribution de compensation		32 600,00	32 600,00
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds		245 495,00	245 495,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		245 495,00	245 495,00
733	Taxes pour utilisation des services publics et du domaine		1 588 121,00	1 588 121,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés		1 588 121,00	1 588 121,00
74	**Dotations, subventions de participations**		1 711 372,00	1 711 372,00
741	D.G.F.		1 004 050,00	1 004 050,00
7412	Dotation d'aménagement		1 004 050,00	1 004 050,00
74124	Dotation d'intercommunalité		586 629,00	586 629,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes		417 421,00	417 421,00
747	Participations		405 300,00	405 300,00
7471	État		20 000,00	20 000,00
74718	Autres		20 000,00	20 000,00
7473	Départements		10 300,00	10 300,00
7478	Autres organismes		375 000,00	375 000,00
748	Autres attributions et participations		302 022,00	302 022,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation		242 022,00	242 022,00
74831	Dotations et compensations relatives à la taxe professionnelle et à la CET		4 543,00	4 543,00
748313	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle		1 308,00	1 308,00
748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle		3 235,00	3 235,00
74833	Etat -Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)		1 908,00	1 908,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières		76,00	76,00
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		235 495,00	235 495,00
7488	Autres attributions et participations		60 000,00	60 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
75	**Autres produits de gestion courante**		111 000,00	111 000,00
752	Revenus des immeubles		69 000,00	69 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		2 000,00	2 000,00
758	Produits divers de gestion courante		40 000,00	40 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		8 479 379,78	8 479 379,78

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	**Produits financiers (b)**			
77	**Produits exceptionnels (c)**		200,00	200,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		200,00	200,00
78	**Reprises sur provisions (d) (5)**			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 479 579,78	8 479 579,78
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)***		74 446,00	74 446,00
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat*		74 446,00	74 446,00
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		74 446,00	74 446,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 554 025,78	8 554 025,78

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	3 226 568,22
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 780 594,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**		99 000,00	99 000,00
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		64 000,00	64 000,00
2031	Frais d'études		64 000,00	64 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits similaires		15 000,00	15 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles		20 000,00	20 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles		20 000,00	20 000,00
204	**Subventions d'équipement versées**		405 000,00	405 000,00
2041	Subventions d'équipement aux organismes publics		55 000,00	55 000,00
20414	Communes		40 000,00	40 000,00
204141	Communes membres du GFP		40 000,00	40 000,00
2041412	Bâtiments et installations		40 000,00	40 000,00
20415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier		15 000,00	15 000,00
204158	Autres groupements		15 000,00	15 000,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études		15 000,00	15 000,00
2042	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé		350 000,00	350 000,00
20422	Bâtiments et installations		350 000,00	350 000,00
21	**Immobilisations corporelles**		1 278 000,00	1 278 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains		65 000,00	65 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		65 000,00	65 000,00
213	Constructions		30 000,00	30 000,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		30 000,00	30 000,00
215	Installations, matériel et outillage techniques		920 000,00	920 000,00
2151	Réseaux de voirie		900 000,00	900 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		20 000,00	20 000,00
21731	Bâtiments publics		30 000,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles		233 000,00	233 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport		188 000,00	188 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		25 000,00	25 000,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**		140 000,00	140 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours		140 000,00	140 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		140 000,00	140 000,00
	Total individualisé en opérations (5)		558 000,00	558 000,00
10	ETUDE FUSION COM-COM		80 000,00	80 000,00
11	EQUIPENTS OM SIVOM		195 000,00	195 000,00
27	PLATEFORME STOCKAGE DECHETS VERTS		223 000,00	223 000,00
29	EQUIPEMENTS DIVERS ET TRAVAUX ECOLES		60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses d'équipement		2 480 000,00	2 480 000,00
10	**Dotations, fonds et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**		240 000,00	240 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		240 000,00	240 000,00
1641	Emprunts en euros		240 000,00	240 000,00
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participation et créances rattachées a des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
020	**Dépenses imprévues**		200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses financières		440 000,00	440 000,00
45...1.	**Opé. pour compte de tiers (6)**			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES		2 920 000,00	2 920 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	***Opérations d'ordre transfert entre sections (7)***		74 446,00	74 446,00
13911	*Etat & établissements nationaux*		21 187,00	21 187,00
13912	*Régions*		12 901,00	12 901,00
13913	*Départements*		13 991,00	13 991,00
139141	*Communes membres du GFP*		461,00	461,00
13917	*Budget communautaire & fonds structurels*		4 093,00	4 093,00
13931	*Dotation d'équipement des territoires ruraux*		21 813,00	21 813,00
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		74 446,00	74 446,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 994 446,00	2 994 446,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	184 655,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 179 101,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**		617 851,59	617 851,59
131	Subventions d'équipement transférables		276 717,00	276 717,00
1311	État et établissements nationaux		59 230,00	59 230,00
1313	Départements		114 155,00	114 155,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels		103 332,00	103 332,00
132	Subventions d'équipement non transférables		11 000,00	11 000,00
1322	Régions		11 000,00	11 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement transférables		330 134,59	330 134,59
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		330 134,59	330 134,59
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**			
204	**Subventions d'équipement versées**			
21	**Immobilisations corporelles**			
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**			
	Total des recettes d'équipement		617 851,59	617 851,59
10	**Dotations, fonds et réserves**		50 000,00	50 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement		50 000,00	50 000,00
1022	Fonds d'investissement		50 000,00	50 000,00
10222	F.C.T.V.A.		50 000,00	50 000,00
138	**Autres subventions d'investissement non transférables**			
165	**Dépôts et cautionnements reçus**			
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participation et créances rattachées a des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
	Total des recettes financières		50 000,00	50 000,00
45...2.	**Opé. pour compte de tiers (5)**			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		667 851,59	667 851,59

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section de fonctionnement***		544 161,00	544 161,00
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)***		635 634,00	635 634,00
280	*Amortissements des immobilisations incorporelles*		50 414,00	50 414,00
2803	*Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion*		19 708,00	19 708,00
28031	*Frais d'études*		19 708,00	19 708,00
2804	*Subventions d'équipement versées*		29 540,00	29 540,00
28041	*Subventions d'équipement aux organismes publics*		14 016,00	14 016,00
280414	*Communes*		10 055,00	10 055,00
2804141	*Communes membres du GFP*		10 055,00	10 055,00
28041411	*Biens mobiliers, matériel et études*		10 055,00	10 055,00
280415	*Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier*		3 961,00	3 961,00
2804151	*GFP de rattachement*		2 721,00	2 721,00
28041512	*Bâtiments et installations*		2 721,00	2 721,00
2804158	*Autres groupements*		1 240,00	1 240,00
28041581	*Biens mobiliers, matériel et études*		1 240,00	1 240,00
28042	*Subventions d'équipement aux personnes de droit privé*		15 524,00	15 524,00
280421	*Biens mobiliers, matériel et études*		1 341,00	1 341,00
280422	*Bâtiments et installations*		14 183,00	14 183,00
2805	*Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires*		1 166,00	1 166,00
28051	*Concessions et droits similaires*		1 166,00	1 166,00
281	*Amortissements des immobilisations corporelles*		585 220,00	585 220,00
2812	*Agencements et aménagements de terrains*		60 803,00	60 803,00
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*		2 582,00	2 582,00
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*		58 221,00	58 221,00
2813	*Constructions*		233 565,00	233 565,00
28131	*Bâtiments publics*		181 220,00	181 220,00
281318	*Autres bâtiments publics*		181 220,00	181 220,00
28135	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*		42 754,00	42 754,00
28138	*Autres constructions*		9 591,00	9 591,00
2814	*Constructions sur sol d'autrui*		6 720,00	6 720,00
28141	*Bâtiments publics*		1 097,00	1 097,00
28145	*Installations générales, agencements et aménagements*		5 623,00	5 623,00
2815	*Installations, matériel et outillage techniques*		98 412,00	98 412,00
28151	*Réseaux de voirie*		790,00	790,00
28152	*Installations de voirie*		35,00	35,00
28153	*Réseaux divers*		77,00	77,00
281533	*Réseaux câblés*		40,00	40,00
281534	*Réseaux d'électrification*		37,00	37,00
28156	*Matériel et outillage d'incendie et de défense civile*		5 192,00	5 192,00
281561	*Matériel roulant*		5 000,00	5 000,00
281568	*Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile*		192,00	192,00
28157	*Matériel et outillage de voirie*		18 623,00	18 623,00
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*		18 623,00	18 623,00
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*		73 695,00	73 695,00
2817	*Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition*		89 125,00	89 125,00
28173	*Constructions*		89 125,00	89 125,00
281731	*Bâtiments publics*		81 587,00	81 587,00
281735	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*		7 538,00	7 538,00
2818	*Autres immobilisations corporelles*		96 595,00	96 595,00
28181	*Installations générales, agencements et aménagements divers*		2 274,00	2 274,00
28182	*Matériel de transport*		50 181,00	50 181,00
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*		12 887,00	12 887,00
28184	*Mobilier*		20 127,00	20 127,00
28188	*Autres immobilisations corporelles*		11 126,00	11 126,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 179 795,00	1 179 795,00
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 179 795,00	1 179 795,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		1 847 646,59	1 847 646,59

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			30 885,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			1 300 569,41
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 179 101,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : ETUDE FUSION COM-COM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			80 000,00	80 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**			80 000,00	80 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			80 000,00	80 000,00	
2031	Frais d'études			80 000,00	80 000,00	
21	**Immobilisations corporelles**					
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		25 000,00
13	**Subventions d'investissement**		25 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement transférables		25 000,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		25 000,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	55 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : EQUIPENTS OM SIVOM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			195 000,00	195 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**			195 000,00	195 000,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques			195 000,00	195 000,00	
2157	Matériel et outillage de voirie			160 000,00	160 000,00	
21571	Matériel roulant			160 000,00	160 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques			35 000,00	35 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		28 372,59
13	**Subventions d'investissement**		28 372,59
133	Fonds affectés à l'équipement transférables		28 372,59
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		28 372,59
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	166 627,41
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : PLATEFORME STOCKAGE DECHETS VERTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		3 600,00	223 000,00	223 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**		3 600,00	3 000,00	3 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		3 600,00	3 000,00	3 000,00	
2031	Frais d'études		3 600,00	3 000,00	3 000,00	
21	**Immobilisations corporelles**			220 000,00	220 000,00	
211	Terrains			180 000,00	180 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie			180 000,00	180 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles			40 000,00	40 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			40 000,00	40 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		121 921,00
13	**Subventions d'investissement**		121 921,00
131	Subventions d'équipement transférables		64 485,00
1311	État et établissements nationaux		49 230,00
1313	Départements		15 255,00
133	Fonds affectés à l'équipement transférables		57 436,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		57 436,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	104 679,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : EQUIPEMENTS DIVERS ET TRAVAUX ECOLES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		6 330,00	60 000,00	60 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**		6 330,00	60 000,00	60 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles		6 330,00	60 000,00	60 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		4 676,00			
2184	Mobilier			30 000,00	30 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		1 654,00	30 000,00	30 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	24 800,00	
13	**Subventions d'investissement**	24 800,00	
133	Fonds affectés à l'équipement transférables	24 800,00	
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	24 800,00	
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	41 530,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : ETUDE POTENTIALITES ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		11 199,00			
20	**Immobilisations incorporelles**		11 199,00			
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		11 199,00			
2031	Frais d'études		11 199,00			
21	**Immobilisations corporelles**					
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		14 932,00
13	**Subventions d'investissement**		14 932,00
131	Subventions d'équipement transférables		14 932,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels		14 932,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	3 733,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi-cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-ariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 342 796,62									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 342 796,62									
IMMEUBLE LEMUT(N °999681373)	CREDIT AGRICOLE	05/01/2004		05/04/2004	69 900,00	V		2,32		EUROS	T	C		
RESTRUCTURATION ECOLES PARSAC(N°999643850)	CREDIT AGRICOLE	10/01/2005		10/04/2005	160 000,00	V		2,31		EUROS	T	C		
DECHETTERIE(N°6695803)	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2005		25/06/2005	77 000,00	F		3,85		EUROS	T	C		
Ateliers(N°6777639)	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2005		25/09/2005	60 000,00	F		3,18		EUROS	M	C		
Rehabilitation de la Decharge(N °104046201)	CREDIT AGRICOLE	03/11/2005		01/02/2006	90 000,00	F		3,69		EUROS	T	C		
CLSH EVAUX(N °MON245959EUR/0257982)	DEXIA	01/06/2006		01/06/2007	190 000,00	F		3,93		EUROS	A	C		
Camion PAT+Bouille+Tracto(N °7555138)	CAISSE D'EPARGNE	31/07/2009		25/11/2009	260 000,00	F		3,63		EUROS	T	C		
Camion Bi-compartimente OM(N °7851619)	CAISSE D'EPARGNE	28/01/2011		25/04/2011	150 000,00	F		2,85		EUROS	T	C		
CAMION OM(N°8031969)	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2011		25/12/2011	60 200,00	F		3,72		EUROS	T	C		
RESTRUCTURATION ECOLE PIONNAT(N°8082847)	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2011		25/12/2011	63 000,00	V		3,91		EUROS	T	C		
RESTRUCTURATION ECOLE JARNAGES(N°722994)	CREDIT AGRICOLE	31/12/2012		05/05/2013	105 000,00	V		2,59		EUROS	T	C		
Batiment Jeunesse(N°731724)	CREDIT AGRICOLE	08/07/2013		25/09/2013	300 000,00	F		3,10		EUROS	T	C		
RESTRUCTURATION ECOLE MAT GOUZON RENEGOCIE(N °1423002)	CAISSE D'EPARGNE	30/01/2014		25/03/2014	124 696,62	F		2,44		EUROS	T	C		
Maisin de Sante ((fixe)(N °928476)	CREDIT AGRICOLE	22/07/2014		25/09/2014	300 000,00	F		3,25		EUROS	T	C		
Maison de Santé (variable)(N °928489)	CREDIT AGRICOLE	08/08/2014		04/10/2014	300 000,00	V		1,61		EUROS	T	C		
Bennes Amovibles(N °00001325836)	CREDIT AGRICOLE	10/06/2016		10/09/2016	33 000,00	F		1,30		EUROS	T	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					2 342 796,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2017	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 277 876,99					197 064,03	32 743,32	3 293,39
1641 Emprunts en euros (Total)				1 277 876,99					197 064,03	32 743,32	3 293,39
IMMEUBLE LEMUT(N °999681373)				11 711,94	2,01	V		0,16	5 201,75	10,74	
RESTRUCTURATION ECOLES PARSAC(N°999643850)				38 209,99	3,02	V		0,12	11 745,14	30,06	7,29
DECHETTERIE(N°6695803)				20 623,86	3,23	F		3,85	6 074,42	707,02	7,78
Ateliers(N°6777639)				14 667,12	3,65	F		3,18	3 999,96	408,10	
Rehabilitation de la Decharge(N °104046201)				48 690,58	8,84	F		3,69	4 649,89	1 732,83	266,34
CLSH EVAUX(N °MON245959EUR/0257982)				111 274,33	9,42	F		3,93	9 161,24	4 729,16	2 519,50
Camion PAT+Bouille+Tracto(N °7555138)				24 375,00	0,65	F		3,63	24 375,00	442,40	
Camion Bi-compartimente OM(N °7851619)				42 187,50	2,07	F		2,85	18 750,00	1 001,96	120,60
CAMION OM(N°8031969)				20 693,75	2,73	F		3,72	7 525,00	664,84	6,80
RESTRUCTURATION ECOLE PIONNAT(N°8082847)				58 939,12	14,74	V		2,66	3 254,25	1 535,51	20,57
RESTRUCTURATION ECOLE JARNAGES(N°722994)				85 312,50	16,11	V		2,38	5 250,00	1 855,18	290,75
Batiment Jeunesse(N°731724)				195 000,00	6,48	F		3,10	30 000,00	5 696,26	
RESTRUCTURATION ECOLE MAT GOUZON RENEGOCIE(N °1423002)				105 268,31	12,99	F		2,44	6 964,54	2 505,14	33,31
Maisin de Sante ((fixe)(N °928476)				250 000,00	12,49	F		3,25	20 000,00	7 881,26	
Maison de Santé (variable)(N °928489)				219 473,25	5,56	V		1,61	36 981,98	3 149,24	
Bennes Amovibles(N °00001325836)				31 449,74	9,44	F		1,30	3 130,86	393,62	20,45
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				1 277 876,99					197 064,03	32 743,32	3 293,39

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " Intérêts réglés à l'échéance " (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple.Taux variable simple	17,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	1 277 876,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	**A3**
ETAT DES PROVISIONS	**A4**
ETALEMENT DES PROVISIONS	**A5**

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : **1000** Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :	
	Acquisition de bâtiments	30	26 avril 2017
	Acquisition de bâtiments industriels (sur la duré	0	26 avril 2017
	Agencements et aménagements de bâtiments,	2	26 avril 2017
	Agencements et aménagements de bâtiments,	30	26 avril 2017
	Autres agencements et aménageements de ter	30	26 avril 2017
	Bâtiments légers, abris	10	26 avril 2017
	Bennes, bacs, conteneurs..	10	26 avril 2017
	Camions et véhicules industriels	10	26 avril 2017
	Constructions (sur la durée de l'emprunt)	0	26 avril 2017
	Constructions sur sol d'autrui (sur la durée du b	0	26 avril 2017
	Diagnostics	5	26 avril 2017
	Equipement de cuisine (lave-vaisselle, four, pla	10	26 avril 2017
	Equipement de garages et ateliers	10	26 avril 2017
	Equipements entretien (aspirateur, monobrosse	2	26 avril 2017
	Equipements entretien (aspirateur, monobrosse	10	26 avril 2017
	Equipements sportifs et scolaires (jeux éducatif	10	26 avril 2017
	Etudes	5	26 avril 2017
	Installations de voirie	30	26 avril 2017
	Installations et appareils de chauffage	15	26 avril 2017
	Linge de maison	1	26 avril 2017
	Logiciel	2	26 avril 2017
	Marquage aux sols	3	26 avril 2017
	Matériel classique (matelas, radiocassette, lave	6	26 avril 2017
	Matériel de bureau électrique ou électronique (t	5	26 avril 2017
	Matériel informatique (selon type de bien) 2 à 5	2	26 avril 2017
	Mobilier (armoires, tableaux, étagères, bureaux	10	26 avril 2017
	Plantations (15 à 20 ans selon le type de planta	15	26 avril 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
	Point propre	5	26 avril 2017
	Subventions "habiter mieux"	5	26 avril 2017
	Subventions (en fonction des travaux)	0	26 avril 2017
	Voitures (si véhicule neuf)	8	26 avril 2017
	Voitures (si véhicules d'occasion)	5	26 avril 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	514 446,00	**I** 514 446,00
16	**Emprunts et dettes assimilées (A)**	240 000,00	240 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	240 000,00	240 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	274 446,00	274 446,00
10	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subventions d'investissement transférées au compte de résultat*	74 446,00	74 446,00
13911	*Etat & établissements nationaux*	21 187,00	21 187,00
13912	*Régions*	12 901,00	12 901,00
13913	*Départements*	13 991,00	13 991,00
139141	*Communes membres du GFP*	461,00	461,00
13917	*Budget communautaire & fonds structurels*	4 093,00	4 093,00
13931	*Dotation d'équipement des territoires ruraux*	21 813,00	21 813,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	200 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	514 446,00	184 655,00		699 101,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	1 229 795,00	**III** 1 229 795,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	50 000,00	50 000,00
10222	F.C.T.V.A.	50 000,00	50 000,00
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 179 795,00	1 179 795,00
15	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*		
26	*Participations et créances rattachées*		
27	*Autres immobilisations financières*		
28	*Amortissement des immobilisations*	635 634,00	635 634,00
280	*Amortissements des immobilisations incorporelles*	50 414,00	50 414,00
2803	*Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion*	19 708,00	19 708,00
28031	*Frais d'études*	19 708,00	19 708,00
2804	*Subventions d'équipement versées*	29 540,00	29 540,00
28041	*Subventions d'équipement aux organismes publics*	14 016,00	14 016,00
280414	*Communes*	10 055,00	10 055,00
2804141	*Communes membres du GFP*	10 055,00	10 055,00
28041411	*Biens mobiliers, matériel et études*	10 055,00	10 055,00
280415	*Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier*	3 961,00	3 961,00
2804151	*GFP de rattachement*	2 721,00	2 721,00
28041512	*Bâtiments et installations*	2 721,00	2 721,00
2804158	*Autres groupements*	1 240,00	1 240,00
28041581	*Biens mobiliers, matériel et études*	1 240,00	1 240,00
28042	*Subventions d'équipement aux personnes de droit privé*	15 524,00	15 524,00
280421	*Biens mobiliers, matériel et études*	1 341,00	1 341,00
280422	*Bâtiments et installations*	14 183,00	14 183,00
2805	*Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires*	1 166,00	1 166,00
28051	*Concessions et droits similaires*	1 166,00	1 166,00
281	*Amortissements des immobilisations corporelles*	585 220,00	585 220,00
2812	*Agencements et aménagements de terrains*	60 803,00	60 803,00
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	2 582,00	2 582,00
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	58 221,00	58 221,00
2813	*Constructions*	233 565,00	233 565,00
28131	*Bâtiments publics*	181 220,00	181 220,00
281318	*Autres bâtiments publics*	181 220,00	181 220,00
28135	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*	42 754,00	42 754,00
28138	*Autres constructions*	9 591,00	9 591,00
2814	*Constructions sur sol d'autrui*	6 720,00	6 720,00
28141	*Bâtiments publics*	1 097,00	1 097,00
28145	*Installations générales, agencements et aménagements*	5 623,00	5 623,00
2815	*Installations, matériel et outillage techniques*	98 412,00	98 412,00
28151	*Réseaux de voirie*	790,00	790,00
28152	*Installations de voirie*	35,00	35,00
28153	*Réseaux divers*	77,00	77,00
281533	*Réseaux câblés*	40,00	40,00
281534	*Réseaux d'électrification*	37,00	37,00
28156	*Matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	5 192,00	5 192,00
281561	*Matériel roulant*	5 000,00	5 000,00
281568	*Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	192,00	192,00
28157	*Matériel et outillage de voirie*	18 623,00	18 623,00
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	18 623,00	18 623,00
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	73 695,00	73 695,00
2817	*Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition*	89 125,00	89 125,00
28173	*Constructions*	89 125,00	89 125,00
281731	*Bâtiments publics*	81 587,00	81 587,00
281735	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*	7 538,00	7 538,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
2818	*Autres immobilisations corporelles*	96 595,00	96 595,00
28181	*Installations générales, agencements et aménagements divers*	2 274,00	2 274,00
28182	*Matériel de transport*	50 181,00	50 181,00
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	12 887,00	12 887,00
28184	*Mobilier*	20 127,00	20 127,00
28188	*Autres immobilisations corporelles*	11 126,00	11 126,00
29	*Prov. dépréciation immobilisations*		
39	*Prov. dépréciation des stocks et en-cours*		
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		
49	*Prov. dépréciation comptes de tiers*		
59	*Prov. dépréciation comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	*Virement de la section de fonctionnement*	544 161,00	544 161,00

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 229 795,00	30 885,00	1 300 569,41		2 561 249,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	699 101,00
Ressources propres disponbles (IV)	2 561 249,41
Solde (V = IV - II) (6)	1 862 148,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
011	**Charges à caractère général**	
60	Achats & variation des stocks	
61	Services extérieurs	
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	
64	Charges de personnel	
65	**Autres charges de gestion courante**	
66	**Charges financières**	
67	**Charges exceptionnelles**	
68	**Dotations aux provisions (3)**	
014	**Atténuation de charges**	
022	**Dépenses imprévues**	
	Total des dépenses réelles	
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
	Recettes issues de la TEOM	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
74	**Dotations et participations reçues**	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	
75	**Autres produits de gestion courante**	
76	**Produits financiers**	
77	**Produits exceptionnels**	
78	**Reprises sur provisions (3)**	
013	**Atténuations de produits**	
	Total des recettes réelles	
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
	Autres dépenses éventuelles	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
18	Affectation	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
16	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
	Autres recettes éventuelles	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
18	Affectation	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
021	*Virement de la section de fonctionnement (3)*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1					RECETTES 45..2				
DEPENSES		Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES		Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse ments (2)
Année	Profil							
TOTAL GENERAL								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
6574	Subvention	Subvention Office du Tourisme Boussac	Office du Tourisme Boussac	Pers. droit privé : Associations	37 000,00
6574	Subvention	Subvention VILAJ	VILAJ	Pers. droit privé : Associations	72 000,00
6574	Subvention	Subvention FONJEP	FONJEP	Pers. droit privé : Associations	12 000,00
6574	Subvention	Subvention Pays de Combrailles en marche	Pays de Combrailles en marche	Pers. droit privé : Associations	126 000,00
6574	Subvention	Subvention Associations	Associations	Pers. droit privé : Associations	50 000,00
6574	Subvention	Subventions Bambis et Ptis Filous	Bambis et Ptis Filous	Pers. droit privé : Associations	281 000,00
6574	Subvention	Subvention Office du Tourisme des 4 provinces	Office du Tourisme des 4 provinces	Pers. droit privé : Associations	20 000,00
6574	Subvention	Subvention Office du Tourisme d'Evaux	Office du Tourisme d'Evaux	Pers. droit privé : Associations	75 000,00
6574	Subvention	Subvention Office du Tourisme de Chambon	Office du Tourisme de Chambon	Pers. droit privé : Associations	10 000,00
6574	Subvention	Subvention divers	Divers	Pers. droit privé : Associations	67 000,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	2,00	7,00			
Adloint administratif	C	4	2,00	6,00			
ATSEM	C						
Attaché	A						
Rédacteur	B	1		1,00			
FILIERE TECHNIQUE (c)		15	1,00	16,00			
Adjoint technique	C	14	1,00	15,00			
Equipier de collecte	C						
Ingénieur	A						
Technicien	B	1		1,00			
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2	6,00	8,00			
Agent social	C		1,00	1,00			
Animatrice d'eveil	C		4,00	4,00			
ATSEM	C	1	1,00	2,00			
Educateur jeunes enfants	B	1		1,00			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)			4,00	4,00			
Adjoint animation	C		4,00	4,00			
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		22	13,00	35,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, " emplois spécifiques " régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				5 949,94		
ATSEM	C	MS	328,00	683,65	3-3-1°	CDD
ATSEM	C	ADM	328,00	702,59	3-3-1°	CDI
Attaché	A	ADM	658,00	3 083,40	3-3-2°	CDI
Equipier de collecte	C	TECH		1 480,30	3-3-1°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9 235,00		
Adjoint administratifs	C	ADM	328,00	1 537,00	3-1	CUI
Adjoint technique	C	TECH	325,00	1 469,70	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	309,00	845,90	3-a°	CDD
Agent social	C	S	321,00	845,90	3-a°	CUI
ATSEM	C	MS	328,00	307,40	3-3-1°	CDD
ATSEM	C	MS	328,00	1 273,40	3-3-1°	CDD
ATSEM	C	MS	328,00	1 097,80	3-3-1°	CDD
ATSEM	C	ADM	325,00	377,60	3-3-1°	CDD
ATSEM	C	MS	323,00	1 480,30	3-a°	emploi d'avenir
TOTAL GENERAL				15 184,94		

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissementen matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser) .
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le foncdement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	**C2**

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI,syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	17 429 000,00	%	% 13,00	%	2 265 770,00	%
TFPB	14 383 000,00	%	% 2,31	%	332 247,00	%
TFPNB	2 360 000,00	%	% 7,68	%	181 248,00	%
CFE	3 111 000,00	%	% 28,82	%	896 866,00	%
TOTAL	37 283 000,00	%			3 676 131,00	%

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	**D2**

Nombre de membres en exercice	59
Nombre de membres présents	50
Nombre de suffrages exprimés	55

VOTES :	Pour	55
	Contre	
	Abstentions	

Date de convocation : 12/04/2017

Présenté par Nicolas SIMONNET, Président,
A Boussac le 26/04/2017
Nicolas SIMONNET, Président,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.
A Boussac, le 26/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par Nicolas SIMONNET, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/05/2017 et de la publication le ...../...../.....

A Boussac, le 26/04/2017